

PARTENARIAT ENTRE ACTEURS

Une charte de coopération signée entre Présanse Hauts-de-France et la Carsat

Le 9 janvier dernier, Présanse Hauts-de-France signait une Charte d'engagement régional Prévention avec la Carsat locale, tandis que 5 SPSTI signaient une charte de partenariat opérationnel avec le même acteur, portant le nombre de signataires à 8.

“S'unir pour mieux prévenir !”

Autrement dit, développer une culture de prévention collective plus performante au bénéfice des entreprises et de leurs salariés, tel est l'objectif du partenariat entre la Carsat Hauts-de-France et l'association régionale Présanse Hauts-de-France, officialisé le 9 janvier 2023 lors de la signature d'une Charte d'engagement régional Prévention.

Ce sont ainsi Luc Bajot, Président de Présanse Hauts-de-France, Jérôme Lefebvre et Christophe Madika, respectivement Président et Directeur général de la Carsat Hauts-de-France, qui se sont réunis pour signer la charte.



CRÉDIT PHOTO : PRÉSANSE HAUTS-DE-FRANCE





CRÉDIT PHOTO : PRÉSANSE HAUTS-DE-FRANCE

Acteurs majeurs de la prévention dans les Hauts-de-France, la Carsat et les SPSTI locaux, régulièrement en contact, avaient déjà initié trois conventions de partenariat ces dernières années avec les Services Pôle Santé-Travail Métropole Nord, le CEDEST et l'ASTIL, avec des engagements opérationnels portant sur les relations inter-organismes, la communication externe, les échanges de données statistiques et les actions collaboratives concrètes.

Aboutissement d'un travail commun et d'échanges de longue date sur le terrain entre les SPSTI et la Carsat des Hauts-de-France, ces conventions ont déjà initié des actions concrètes au sein des SPSTI signataires des années précédentes. On citera par exemple, l'accompagnement conjoint par Pôle Santé Travail et la Carsat d'un projet d'agrandissement d'une chocolaterie pour maintenir des conditions de travail vertueuses, où le SPSTI, au-delà de la mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels, a redirigé l'entreprise vers la CARSAT pour une aide à la prévention spécifique des TMS.

Autre action : inspirée d'une action réussie dans l'Aude, la création d'un label "Relais de prévention" remis par le CEDEST aux salariés du littoral Nord ayant complété une formation de quatre demi-journées co-animées par la

Carsat ou un "Salon des métiers de la mer" tenu en juin 2022 où l'ASTIL et la Carsat Hauts-de-France tenaient un stand commun pour accueillir et informer plus de 150 visiteurs venus des entreprises locales.

Ces différents exemples ont fait l'objet d'une présentation par les acteurs concernés lors de la réunion pour la signature de la nouvelle charte, et ce sont ainsi 5 SPSTI supplémentaires qui se sont engagés à leur tour dans ce partenariat le 9 janvier dernier : l'AISTV, l'ASMIS, Médisis, Présosa et le SMI BTP.

A noter que trois autres Services (AST, ASTAV et GAS BTP) devraient s'y joindre dans le courant de l'année.

La liste des signataires présents et le dossier de presse complet de cette signature de convention de partenariat sont à retrouver sur le site de Présanse Hauts de France ou via Présanse.fr, dans les compléments de lecture de ce numéro. ■